Bennett Jones

Christine A. Viney

Associée

T : 403.298.8145 / C : vineyc@bennettjones.com

Calgary

FORMATION

Université de Calgary, B.A.

Université de Calgary, MA

Université de Calgary, JD, avec distinction

ADMISSIONS AU BARREAU

Alberta, 2012

Saskatchewan, 2020

Territoires du Nord-Ouest, 2021

Christine Viney aide les clients en fournissant des conseils en matière de litiges et de conseils sur des questions d'assurance dans le cadre d'une pratique de litige commercial axée sur les litiges liés à l'énergie, à la responsabilité du fait des produits et à la négligence professionnelle.

La pratique de Christine comprend le litige en matière d'assurance et la prestation de conseils commerciaux et réglementaires aux clients en lien avec leurs préoccupations en matière d'assurance. Elle donne régulièrement des conseils sur des questions de couverture et a plaidé des réclamations impliquant un large éventail de types de polices, y compris la responsabilité générale des entreprises, les erreurs et les omissions, la responsabilité des administrateurs et des dirigeants, le risque et le cours de la construction du constructeur, la vie et l'invalidité, les biens et les automobiles, et les produits connexes, y compris les cautionnements de performance et de cautionnement. Christine fournit également des conseils sur des questions d'assurance dans le cadre d'opérations d'entreprise, de gestion des risques d'entité, y compris l'établissement et la gestion d'assureurs captifs, et de questions réglementaires.

Christine a été chargée de cours en droit des assurances à la Faculté de droit de l'Université de Calgary au cours des huit dernières années. Elle apporte également les connaissances de l'industrie qu'elle a acquises grâce à son travail antérieur avec un important assureur national d'assurances multirisques au litige en matière d'assurance qu'elle mène et aux conseils en matière d'assurance qu'elle fournit.

Christine a plaidé diverses réclamations liées à l'énergie, y compris des défaillances majeures de pipelines, des différends liés à des ententes contractuelles, y compris des accords d'achat et de vente et de service et des accords d'accès aux terres et des réclamations alléguant une négligence dans la conception, la construction et l'installation d'installations énergétiques et d'infrastructures technologiques. Du côté de la responsabilité des produits, Christine a poursuivi et défendu des réclamations impliquant

© Bennett Jones LLP Tous droits réservés.
Bennett Jones désigne collectivement la pratique juridique canadienne de Bennett Jones LLP et les activités de consultation de diverses entités associées à Bennett Jones LLP.

un large éventail de biens et de services, y compris des turbines, des pipelines, des projets de construction et des produits médicaux et autres produits de consommation. Dans le domaine de la négligence professionnelle, elle défend des ingénieurs, des avocats et des médecins et poursuit des réclamations contre des ingénieurs, des agents / courtiers d'assurance et d'autres professionnels.

Dans le cadre de ces réclamations, Christine a plaidé devant tous les paliers de la Cour en Alberta, ainsi que devant les tribunaux du Banc de la Reine de la Saskatchewan et du Manitoba et la Cour d'appel de la Saskatchewan, et a participé à diverses procédures d'arbitrage international.

En plus d'enseigner le droit des assurances, Christine continue de participer activement au programme de plaidoirie de l'Université et fait partie de la direction de la Section des assurances de l'Alberta de l'Association du Barreau canadien (Sud).

Christine a reçu de nombreux prix à la faculté de droit, dont la médaille d'or William A. McGillivray.

© Bennett Jones LLP Tous droits réservés.
Bennett Jones désigne collectivement la pratique juridique canadienne de Bennett Jones LLP et les activités de consultation de diverses entités associées à Bennett Jones LLP.